









# CHARTE d'ENGAGEMENT du RePPOP A

(Réseau de Prévention et de Prise en Charge de L'Obésité Pédiatrique en Auvergne)

La charte d'engagement précise le cadre éthique et déontologique que le professionnel formé, adhérant au RePPOP A s'engage à respecter, qu'il soit libéral, hospitalier ou institutionnel dans le cadre de sa profession et de ses compétences. Elle définit également l'engagement vis-à-vis du RePPOP A et des institutions partenaires.

#### Le réseau RePPOP:

#### Ses engagements:

- Promeut l'interdisciplinarité entre participants,
- Assure la coordination territoriale des parcours de soins interdisciplinaires des patients inclus dans le dispositif au sein de 1 la filière pédiatrique CALORIS,
- Transmet des informations scientifiques à jour, sur le thème de l'obésité pédiatrique,
- Développe(ra) des actions d'éducation thérapeutique du patient dans le domaine de l'obésité pédiatrique, sur l'ensemble du territoire Auvergnat, en support des professionnels de proximité,
- Met en œuvre les processus nécessaires à la circulation de l'information, et garantit le libre accès de chaque professionnel aux informations utiles à sa pratique,
- Assure la protection de la confidentialité et la sécurité des dossiers et informations médicales notamment lors de la circulation des informations nominatives, avec l'usage d'un système informatique (SI) partagé, sécurisé, MON SISRA CGS Sara, que les professionnels adhérents s'engagent à utiliser (Règlement Général sur la Protection des Données),
- Rémunère les professionnels de santé, pour les actes dérogatoires réalisés sous réserve de leurs saisies dans le dossier « Mes patients » Mon sisra GCS Sara.

#### Les Professionnels de santé « ACTEURS » adhérant au RePPOP A

#### Leurs engagements:

- Proposer une prise en charge des patients âgés de 2 à 18 ans en situation de surpoids, d'obésité ou à risque de l'être dans la limite de la patientèle qu'ils peuvent recevoir,
- Dispenser des soins de qualité en accord avec :
  - les diverses recommandations de prise en charge élaborées par la HAS en vigueur,
  - les règles de confiance de l'équipe CALORIS RePPOP A, en accord avec la charte des bonnes pratiques du CSO CALORIS.
- Participer à la tenue du système informatisé « Mes patients »,
- Dans le cadre de l'interdisciplinarité, à échanger, et partager avec les autres professionnels du réseau, et notamment de son trinôme, dans le respect du domaine d'expertise de chacun, et dans le principe du secret médical.
- Participer à l'évaluation concernant leurs activités et leurs pratiques dans le cadre du réseau.

#### Leurs possibilités :

- Solliciter l'équipe de coordination tout au long du parcours de soins quel que soit la situation clinique, par téléphone et/ou messagerie sécurisée MON SISRA,
- Présenter des situations cliniques complexes aux Réunions mensuelles de Cas Complexes (RCC) organisées par l'équipe de coordination RePPOP A (présence de l'ensemble des professionnels acteurs souhaitée),
- Participer aux réunions de formations mises en place par la coordination, ainsi qu'aux réunions de travail du RePPOP A.

CSO CALORIS

Centre Spécialisé de l'Obésité Service de Nutrition Clinique CHU Gabriel Montpied 58 rue Montalembert - BP 69 63000 CLERMONT-FERRAND caloris@chu-clermontferrand.fr

www.caloris.fr

Responsable: Pr Yves BOIRIE

Coordinatrice médicale : Dr Magalie MIOLANNE

Coordinatrice Administrative : Mme Amélie RIGAL

Coordination PROXOB: proxob@chu-clermontferrand.fr

Mme Victoria ROUSSET-THIRY Mme Elodie VEDRINE Mme Carla DALMAIS

Mme Laura FONTENILLE

Coordination RePPOP A reppopa@chu-clermontferrand.fr

Dr Julie MASURIER-CHATEAU Mme Anne PETOT Mme Joanna DA SILVA Mme Céline ROSSI Mme Loriane LECORNET

Pour nous contacter: numéro unique 04 73 75 44 87











#### Leurs rémunérations :

- Les professionnels, rémunérés forfaitairement pour la prise en charge des patients, s'engagent à respecter les conditions prévues dans ce cadre (cf formulaire d'adhésion ci-dessous),
- Les professionnels médecins du réseau qui exercent dans le cadre d'un secteur 2, s'engagent à proposer un tarif conventionnel opposable aux patients qui leur seraient adressés pour une prise en charge dans le cadre du réseau, s'agissant de leur propre patient, la conduite à tenir est laissé à leur appréciation.
- Les professionnels paramédicaux du réseau (psychologues et diététiciens), s'engagent à ne pas demander un surcoût direct à la famille excédant 12 euros par consultation et à la condition que ce règlement ne mette pas en difficulté la poursuite de la prise en charge.

#### Leurs données professionnelles :

- Peuvent figurer sur l'annuaire des professionnels acteurs du RePPOP A, pour la filière obésité pédiatrique, dans le but d'orienter les patients et seront sur le site internet du CSO CALORIS.
- Peuvent être utilisées ces données afin de vous informer des actualités quant au réseau, la filière pédiatrique, ou plus globalement le CSO CALORIS.

Ces données sont conservées jusqu'à cessation d'activité ou à la demande du professionnel. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, et au RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016), vous bénéficiez d'un droit d'accès, et de rectification de rétractation aux informations qui vous concernent, en vous adressant à l'équipe de coordination du RéPPOP A, par mail : reppopa@chu-clermontferrand.fr.

Le rôle respectif des intervenants, les modalités de coordination et de pilotage sont définis avec détails dans la convention constitutive du réseau RePPOP A.

#### Le Patient pris en charge par le RePPOP A et ses parents ou ses responsables légaux

- Reçoivent une information précise et complète sur le réseau et en particulier la possibilité d'avoir recours aux autres professionnels et/ou partenaires du RePPOP A si cela est nécessaire. Ils sont libres du choix des professionnels de santé intervenants pour eux même au sein du RePPOP A (dans la limite où les professionnels et/ou partenaires sont membres du réseau ou s'engagent à le devenir),
- Donnent leur **consentement d'adhésion** par écrit, pour être prise en charge par le RePPOP A. Cela constitue de leur part un engagement clairement établi avec le RePPOP A et l'ensemble des professionnels de santé et/ou partenaires « Acteurs ».

CSO CALORIS

Centre Spécialisé de l'Obésité Service de Nutrition Clinique CHU Gabriel Montpied 58 rue Montalembert - BP 69 63000 CLERMONT-FERRAND caloris@chu-clermontferrand.fr

www.caloris.fr

Responsable : Pr Yves BOIRIE

PI TVES BUIRII

Coordinatrice médicale : Dr Magalie MIOLANNE

Coordinatrice Administrative : Mme Amélie RIGAL Coordination PROXOB : proxob@chu-clermontferrand.fr

Mme Victoria ROUSSET-THIRY Mme Elodie VEDRINE Mme Carla DALMAIS

Mme Laura FONTENILLE

Pour nous contacter: numéro unique 04 73 75 44 87

Coordination RePPOP A reppopa@chu-clermontferrand.fr

Dr Julie MASURIER-CHATEAU Mme Anne PETOT Mme Joanna DA SILVA Mme Céline ROSSI Mme Loriane LECORNET











# Formulaire d'adhésion du RePPOP A

## Pourquoi adhérer au réseau?

- > Permettre à l'enfant et à sa famille :
- De bénéficier d'une prise en soins interdisciplinaire par des professionnels dont la formation commune permet une prise en charge cohérente.
- De bénéficier d'un forfait de prise en soins d'un montant des 353 euros rendant l'accès possible à des consultations diététiques et/ou psychologiques.
- Donner au RePPOP A des éléments quantifiables d'évaluation de la prise en soins interdisciplinaire, et sensibiliser ainsi les différents partenaires à l'efficacité de celle-ci par rapport à un simple suivi.

## Quelles contreparties pour le professionnel ?

- Double de la contact de la con
- Recevoir des informations et documentations régulières via boite mail (newsletters, publications scientifiques, etc), le site internet <a href="https://www.caloris.fr">www.caloris.fr</a>, au sujet de l'obésité pédiatrique.
- Réaliser des prestations bénéficiant d'un acte dérogatoire réglées directement aux professionnels de santé « acteurs » par la structure de coordination RePPOP A :
- Actes dérogatoires paramédicaux pour les psychologues et diététiciens :

Les consultations sont prises en charges par le RePPOP A selon le barème ci-dessous. 48 euros par consultation à raison de 6 consultations paramédicales par forfait patient.

• Actes dérogatoires pour les médecins (médecin généraliste ou pédiatre) :

(Cf page 4)

CSO CALORIS

Centre Spécialisé de l'Obésité Service de Nutrition Clinique CHU Gabriel Montpied 58 rue Montalembert - BP 69 63000 CLERMONT-FERRAND caloris@chu-clermontferrand.fr

www.caloris.fr

Responsable :
Pr Yves BOIRIE

Coordinatrice médicale : Dr Magalie MIOLANNE

Coordinatrice Administrative : Mme Amélie RIGAL Coordination PROXOB : proxob@chu-clermontferrand.fr

Mme Victoria ROUSSET-THIRY Mme Elodie VEDRINE Mme Carla DALMAIS

Mme Laura FONTENILLE

Coordination RePPOP A reppopa@chu-clermontferrand.fr

Dr Julie MASURIER-CHATEAU Mme Anne PETOT Mme Joanna DA SILVA Mme Céline ROSSI Mme Loriane LECORNET

Pour nous contacter: numéro unique 04 73 75 44 87













Les différentes cotations possibles pour les actes médicaux de prises en charge du surpoids/obésité de l'enfant sont :

#### Objectif minimal: 1 consultation médicale semestrielle

#### CAS<sub>1</sub>

Médecins généralistes / pédiatres **Acteurs** 

#### CAS<sub>2</sub>

Médecins généralistes / Pédiatres **Acteurs** 

ET médecin traitant de l'enfant

#### CAS<sub>3</sub>

Médecins généralistes / Pédiatres acteurs

NON médecin traitant de l'enfant

#### Cotations « classiques »

Tout secteur d'exercice G(S) ou G(S)+MEG **COD ou COH** 



Rémunérations forfaitaires complémentaires recues du RePPOP A 12 euros par consultation 1 consultation semestrielle

#### La Consultation Suivi Obésité CSO

Tout secteur d'exercice CCX = 46 euros (facturée a tarif opposable) Enfant à risque avéré d'obésité de 3 à 12 ans inclus dont vous êtes le médecin traitant

2 fois par an



Pas de rémunération forfaitaire complémentaire reçues du **RePPOP A** 

### L'acte ponctuel de consultant APC

Tout médecin **spécialiste**\*exerçant en cabinet ou en établissement APC = 50 euros (facturée a tarif opposable) A la demande explicite (de préférence par écrit) du médecin traitant. La lettre doit faire apparaitre la notion d'adressage. Réaliser une lettre de consultant au **médecin traitant,** faire apparaitre la notion d'adressage, les propositions thérapeutiques et la surveillance de traitement à adresser au médecin traitant. Vous pouvez rédiger une première ordonnance de mise en route d'un traitement ou de demande d'examens complémentaires.

Ne pas avoir reçu le patient dans les 4 mois précédant l'avis ponctuel de consultant et ne pas le revoir dans les 4 suivants pour la



Pas de rémunération forfaitaire complémentaire reçues du RePPOP

Pour les enfants âgés de 3 à 12 ans et dont le médecins acteurs et le médecin traitant, le RePPOP A ne versera pas de rémunération forfaitaire complémentaire au médecin permettant ainsi de proposer à l'enfant plus de consultations paramédicales.

Il est important de bien comprendre que la rémunération ne sera valide que si le document en relation avec la consultation effectuée a été rempli et enregistré sur le serveur CGS Sara « Mes patients ».

Le RePPOP A assura le paiement des actes dérogatoires de façon mensuelle.

#### CSO CALORIS

Centre Spécialisé de l'Obésité Service de Nutrition Clinique CHU Gabriel Montpied 58 rue Montalembert - BP 69 63000 CLERMONT-FERRAND caloris@chu-clermontferrand.fr

www.caloris.fr

Responsable:

Pr Yves BOIRIE

Coordinatrice médicale : Dr Magalie MIOLANNE

Coordinatrice Administrative: Mme Amélie RIGAL

Coordination PROXOB: proxob@chu-clermontferrand.fr

Mme Victoria ROUSSET-THIRY Mme Elodie VEDRINE Mme Carla DALMAIS

Mme Laura FONTENILLE

Coordination RePPOP A reppopa@chu-clermontferrand.fr

Dr Julie MASURIER-CHATEAU Mme Anne PETOT Mme Joanna DA SILVA Mme Céline ROSSI Mme Loriane LECORNET

Pour nous contacter: numéro unique 04 73 75 44 87











### Formulaire d'adhésion du RePPOP A

A retourner au RePPOP A

Nom, Prénom :
Numéro de téléphone :
Adresse Mail :
Numero Abeli
Numéro SIRET :
J'ai bien reçu les informations suivantes :
Le réseau a pour objet de favoriser l'accès aux soins, la continuité et l'interdisciplinarité de la prise en charge de l'enfant en excès de poids.
L'enfant bénéficiera de l'intervention adaptée et coordonnée de chaque acteur, le médecin demeurant le correspondant principal du patient et de sa famille, sera le garant de la globalité de la prise en charge et de sa cohérence.
Je donne mon accord pour que l'équipe de coordination m'oriente des patients pour une prise en charge RePPOP A:
Non
☐ Oui
Je donne mon accord pour figurer sur la cartographie du site internet CALORIS avec le filtre RePPOP A :
Non
Oui et ajouter les mentions souhaitées ou non souhaitées :
Pour les médecins :
Je suis d'accord/non d'accord (rayer la mention inutile) pour recevoir des enfants/adolescents qui ne font pas partie de ma patientèle
Si oui, le médecin ou tout autre professionnel de santé peut prévenir à tout moment, l'équipe de coordination, de son impossibilité de poursuivre cet engagement.
Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance de la charte d'engagement du RePPOP A, déclare en partager les engagements et la respecter et m'engager à devenir acteur du RePPOP A.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à l'équipe de coordination du RePPOP A, par mail : reppopa@chu-clermontferrand.fr
Document établi en 2 exemplaires
Fait à :
Le:
Signature

Centre Spécialisé de l'Obésité Service de Nutrition Clinique CHU Gabriel Montpied 58 rue Montalembert - BP 69 63000 CLERMONT-FERRAND caloris@chu-clermontferrand.fr

www.caloris.fr

Responsable:

Pr Yves BOIRIE

Coordinatrice médicale : Dr Magalie MIOLANNE

Coordinatrice Administrative : Mme Amélie RIGAL

Coordination PROXOB: proxob@chu-clermontferrand.fr

Mme Victoria ROUSSET-THIRY Mme Elodie VEDRINE Mme Carla DALMAIS

Mme Laura FONTENILLE

Pour nous contacter: numéro unique 04 73 75 44 87

Coordination RePPOP A reppopa@chu-clermontferrand.fr

Dr Julie MASURIER-CHATEAU Mme Anne PETOT Mme Joanna DA SILVA Mme Céline ROSSI Mme Loriane LECORNET











Centre Spécialisé de l'Obésité Service de Nutrition Clinique CHU Gabriel Montpied 58 rue Montalembert - BP 69 63000 CLERMONT-FERRAND caloris@chu-clermontferrand.fr

www.caloris.fr

Responsable:

Pr Yves BOIRIE

Coordinatrice médicale : Dr Magalie MIOLANNE

Coordinatrice Administrative : Mme Amélie RIGAL

Coordination PROXOB: proxob@chu-clermontferrand.fr

Mme Victoria ROUSSET-THIRY Mme Elodie VEDRINE Mme Carla DALMAIS

Mme Laura FONTENILLE

Pour nous contacter: numéro unique 04 73 75 44 87

Coordination RePPOP A reppopa@chu-clermontferrand.fr

Dr Julie MASURIER-CHATEAU Mme Anne PETOT Mme Joanna DA SILVA Mme Céline ROSSI Mme Loriane LECORNET